



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES
VILLE DE RIGAUD

RÈGLEMENT NUMÉRO 268-01-2016

Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

Attendu l'obligation faite à toute municipalité locale d'adopter, aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1, un règlement par lequel elle impose, sur la fourniture d'un service téléphonique, une taxe payable par le client du service ;

Attendu qu'un avis de motion a dûment été donné par Danny Lalonde à la séance ordinaire du conseil municipal le 11 avril 2016 ;

En conséquence,

Il est proposé par Danny Lalonde,
et unanimement résolu

QUE le conseil de la Ville de Rigaud ordonne et statue, par le présent règlement, ce qui suit :

Article 1

L'article 2 du règlement numéro 268-2009 est remplacé par le suivant :

Article 2

À compter du 1^{er} août 2016, est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique, une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0.46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

Article 3

Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

Adopté lors de la séance ordinaire du 9 mai 2016.

Hans Grünwald Jr.
Maire

Hélène Therrien, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, greffière, résidant dans la Ville de Rigaud, déclare solennellement que l'avis public concernant le présent règlement a été publié en l'affichant à l'hôtel de ville le 11 mai 2016, entre 10 h et 12 h, en le publiant dans le journal Première Édition le 14 mai 2016. De même, cet avis public a aussi été publié dans le site Internet de la Ville de Rigaud le 11 mai 2016.

En foi de quoi je donne ce certificat à Rigaud,
ce 11⁶ mai 2016.

Certifié copie conforme

Hélène Therrien, OMA,
greffière

- Avis de motion : 11 avril 2016
- Adoption du règlement : 9 mai 2016
- Avis public affiché + site Internet : 11 mai 2016
- Publication : 14 mai 2016
- Certificat de publication : 16 mai 2016
- Entrée en vigueur : 14 mai 2016